

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

La statistique des familles norvégiennes au recensement de 1920

Journal de la société statistique de Paris, tome 66 (1925), p. 296-300

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1925__66_296_0

© Société de statistique de Paris, 1925, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LA STATISTIQUE DES FAMILLES NORVÉGIENNES

AU RECENSEMENT DE 1920

I

Pour étudier les naissances, on les rapproche d'abord de la population qui les a produites et on obtient ainsi le coefficient de natalité : 34,2 naissances vivantes par 1.000 habitants en moyenne chaque année en Angleterre et Galles pendant la période 1876-1885. Comme la très grande majorité des naissances sont légitimes, la natalité dépend essentiellement du nombre des mariages et de leur fécondité. Pour mesurer à part cette fécondité on calcule le nombre d'enfants légitimes nés chaque année pour 1.000 femmes mariées en âge de fécondité : 250 naissances légitimes vivantes par 1.000 femmes mariées de 15 à 49 ans et par an en Angleterre et Galles, de 1876 à 1885 (ce que nous proposons d'appeler le coefficient de fécondité légitime). Ces coefficients ne parlent guère à l'esprit, parce qu'ils ne correspondent pas aux réalités que la vie courante met sous nos yeux. On préférerait savoir combien il est né d'enfants dans chaque famille en moyenne et quelle est la proportion des familles nombreuses ou restreintes. Les recensements n'ont relevé ces données que dans quelques pays, notamment en France, où la fécondité est anormalement réduite, en Angleterre et en Écosse à l'époque (1911) où la fécondité y baissait rapidement, et en Norvège (1920). Dans ce dernier pays, le coefficient de fécondité légitime avait une valeur bien plus voisine de la moyenne européenne : de ce chef, si petit que soit le peuple norvégien, sa statistique des familles a une grande portée générale et apporte plus de lumière qu'aucune de celles qui l'ont précédée.

Le recensement norvégien de 1920 (1) a relevé les enfants nés dans les familles existant à cette date, qu'ils fussent encore vivants ou non. Il se réfère donc aux naissances survenues en Norvège pendant une période assez longue, durant laquelle la natalité de ce pays a décliné de 31,3 naissances vivantes par 1.000 habitants en 1881-1885 à 26 en 1908-1913. C'étaient là des coefficients inférieurs à la moyenne générale de l'Europe : seules la France, l'Irlande et la Suède ont présenté une natalité moindre pendant toute la période 1876-1913; la natalité de l'Angleterre et celle de la Belgique, d'abord supérieures à celle de la Norvège, sont ensuite tombées plus bas; tous les autres États européens présentaient des chiffres supérieurs à ceux de la Norvège.

(1) Le présent travail a été préparé à la Conférence de démographie dont je suis chargé à l'École pratique des hautes études (Sorbonne) et où des étudiants étrangers ont entrepris le dépouillement des statistiques publiées dans leur langue maternelle; je dois des remerciements particuliers à M^{lle} Houmøller-Jensen qui a étudié le tome VI du Recensement norvégien de 1920, auquel est empruntée la matière de cet article.

La médiocrité de la natalité norvégienne était due à la rareté des mariages et non à leur infécondité. Le nombre des naissances légitimes vivantes par an et par 1.000 femmes mariées de 15 à 49 ans a baissé de 264 en 1881-1885 à 224 en 1908-1913. Ce sont là des proportions très analogues à celles que l'on trouvait dans les autres pays de l'Europe. D'ailleurs, comme nous l'avons montré (1), la fécondité légitime, telle qu'elle vient d'être calculée, variait assez peu d'un pays à l'autre en Europe (la France exceptée) pour la décade 1886-1895 et pour les décades précédentes : alors la natalité variait cependant beaucoup d'un État à l'autre, mais par suite de différences dans le nombre des mariages et non dans leur fécondité. Ainsi, le recensement norvégien de 1920 nous montre la composition des familles pour une fécondité correspondant à la moyenne de l'Europe.

Doit-on, pour déterminer cette composition, considérer l'ensemble des ménages, sans distinction de durée? Ce serait compter comme stériles tous les mariages contractés depuis quelques mois et qui, s'ils ne sont des régularisations, n'ont pas eu matériellement le temps d'avoir un seul enfant. Ce serait tenir pour pères de fils uniques ou pour partisans du *zweikindersystem* des gens qui ont un ou deux enfants parce qu'ils sont mariés depuis quelques années, mais qui en auront d'autres par la suite et qu'il importe de distinguer des époux décidés à s'en tenir au premier enfant ou aux deux premiers.

On ne peut même pas dire que l'erreur serait la même pour tous les pays et ne vicierait pas les comparaisons internationales. Le recensement français de 1906 a trouvé, pour 100 ménages de toute durée, 201 naissances dans le Lot-et-Garonne et 409 dans le Finistère. A considérer exclusivement les ménages de 25 ans de durée au moins et dont le chef avait de 60 à 65 ans, la moyenne s'élevait à 245 seulement dans le Lot-et-Garonne et à 601 dans le Finistère. Ainsi la différence de fécondité apparaissait bien plus nettement avec le second procédé qu'avec le premier.

D'ailleurs, pour écarter la considération des ménages de toute durée, il suffit des erreurs auxquelles elle peut conduire. Un économiste voyait de façon très simple la réparation possible des pertes d'hommes subies par la France dans la guerre mondiale : « Il y a en France environ 3 millions de ménages avec un seul enfant, et plus de 2.500.000 avec deux enfants. Supposons que chacun de ces ménages donne seulement un enfant de plus : nous aurions 5.500.000 Français de plus, c'est-à-dire beaucoup plus que nous n'en avons perdu. » Il oubliait seulement que la plupart de ces ménages étaient de constitution récente et destinés à procréer d'autres enfants, que, ce faisant, ils n'assumeraient pas un effort supplémentaire, propre à réparer les pertes de guerre, mais un effort qu'ils auraient accompli de toute façon et sans lequel la natalité française serait encore bien au-dessous de ce qu'elle est.

Il faut donc considérer exclusivement les familles qui ont terminé leur période de fécondité : ménages ayant duré très longtemps ou dans lesquels la femme a dépassé un certain âge (par exemple 45 ans, âge après lequel les accouchements sont extraordinairement rares). Parmi ces ménages, les plus instructifs sont ceux qui se sont constitués de bonne heure; ils ont eu le temps

(1) *Le mouvement de la population en Europe au XIX^e siècle* (*Mercur de France*, 1^{er} janvier 1924).

de mettre au monde un grand nombre d'enfants : l'ont-ils fait ou ont-ils au contraire limité étroitement les naissances ?

Or en Norvège, en 1920, au terme de la période de fécondité, près de 23 % des femmes mariées à 18 et 19 ans avaient eu 9 ou 10 enfants, et aucun nombre d'enfants ne se trouvait aussi souvent parmi elles ; 12 naissances se rencontraient presque aussi fréquemment que 6, 13 bien plus souvent que 3 et 14 aussi souvent que 1. Pour les femmes mariées à 24 et 25 ans, la fécondité était moindre, mais encore très considérable : 7 ou 8 enfants dans 25 % des cas, c'est-à-dire le chiffre le plus fréquemment réalisé ; 9 enfants plus souvent que 5 ; 11 presque aussi souvent qu'un.

Il s'agit ici de ménages constitués depuis assez longtemps, vers 1900 ou auparavant, et c'est pourquoi nous avons mis ces chiffres en relation avec les coefficients de natalité et de fécondité légitime en Norvège avant la guerre mondiale. Ils portent donc sur la période où la fécondité légitime était encore à peu près la même dans tous les pays d'Europe, excepté la France. Cette analogie nous a semblé la preuve que la limitation des naissances dans le mariage n'était encore, en 1886-1895, dans aucun de ces pays, assez répandue pour exercer une influence sensible sur la statistique. Le recensement norvégien de 1920 apporte à cette opinion une preuve plus directe en montrant que la fécondité légitime moyenne de l'Europe, alors réalisée en Norvège, correspondait à la prédominance non pas des familles moyennes, mais des familles nombreuses et souvent même très nombreuses.

Sans doute les ménages constitués tardivement avaient beaucoup moins d'enfants. Cela revient à dire qu'en Norvège, à la fin du xix^e siècle, la limitation des naissances était presque toujours obtenue par la limitation du nombre des mariages et par l'élévation de l'âge au mariage, très rarement par des pratiques anticonceptionnelles dans le mariage. C'est le régime démographique de la France au xviii^e siècle (exception faite de quelques catégories sociales très restreintes) : à l'extrême fin du xix^e siècle, il régnait encore en Norvège et dans les pays présentant la même fécondité légitime, c'est-à-dire dans presque toute l'Europe.

II

Tel nous paraît être le résultat essentiel de la statistique norvégienne des familles, mais elle comporte bien d'autres enseignements. Ses tableaux sont accessibles grâce à la traduction anglaise qui accompagne leurs rubriques, mais la longue introduction n'est que très brièvement résumée en anglais : on en trouvera dans les pages suivantes une analyse plus détaillée, qui permettra, nous l'espérons, d'en utiliser complètement les tableaux et les graphiques — analyse objective dans laquelle nos propres réflexions seront rejetées en note ou entre crochets.

En 1920, des renseignements furent pris sur la durée du mariage et le nombre des enfants. On a demandé aux femmes :

- 1^o Depuis combien de temps elles étaient mariées ;
- 2^o Combien d'enfants étaient nés depuis ;
- 3^o Combien d'enfants étaient vivants au recensement.

L'enquête suppose que le mariage existe encore. Les veuves et divorcées ne sont pas interrogées. Les mort-nés sont compris dans la question, mais on croit que beaucoup de femmes, surtout celles mariées depuis longtemps, ont indiqué seulement les enfants nés vivants.

On s'est efforcé d'exclure les réponses concernant des enfants qui n'étaient pas tous du mariage durant encore. La revision a été plus sévère que dans les autres pays. On a exclu les réponses donnant des résultats tout à fait absurdes.

On a mis sur la feuille de la femme la durée du mariage du mari et sa profession. Par économie, on ne s'est pas servi des données sur l'année de naissance du mari, mais seulement de la durée du mariage et de l'âge de la femme. On n'a pas compté combien d'enfants existaient le 1^{er} décembre 1920. On a donné les mariages par deux ans de durée et les enfants par nombre : cette combinaison existe en manuscrit pour l'ensemble des districts ruraux et l'ensemble des petites villes de chaque préfecture, et séparément pour chaque grande ville.

Les combinaisons totales sont imprimées pour le royaume, les campagnes et les villes. Pour les préfectures prises à part et pour les plus grandes villes, on a imprimé seulement les nombres moyens d'enfants pour chaque groupe. On n'a étudié par professions que les mariages ayant une durée de 18 ans et plus et où la femme était, lors du mariage, âgée de 20 à 25 ans. On a négligé les femmes mariées après 45 ans.

L'âge de la femme au mariage est calculé en déduisant la durée du mariage de son âge en 1920. La durée du mariage est calculée en déduisant de 1920 l'année du mariage. Le résultat n'est jamais très exact, mais l'erreur est inférieure à 1 an. On a mis à part les mariages où la femme avait plus de 46 ans en comptant leur fécondité comme terminée.

385.376 femmes ont complètement répondu;
428.270 — sont trouvées par le recensement;
42.894 — n'ont pas répondu, soit 10 %.

parmi lesquelles :

17.712 femmes ont donné l'année du mariage, mais non le nombre d'enfants;
6.283 — ont indiqué le nombre d'enfants, mais non l'année du mariage (25.551 enfants);
4.371 — n'ont donné ni l'un ni l'autre;
9.884 — se sont mariées après quarante-cinq ans.

38.250

Les femmes qui ont indiqué l'année de leur mariage, mais non le nombre de leurs enfants, les plus nombreuses de celles qui n'ont pas répondu complètement, sont réparties irrégulièrement quant à la durée de mariage, mais surtout dans les dernières années (7.178 mariages en 1916-1920). Cette prédominance donne à penser que beaucoup de femmes qui n'ont pas répondu se sont mariées en 1918-1920. Des résultats identiques se sont produits dans d'autres pays et prouvent qu'il est difficile d'être renseigné exactement sur les mariages des dernières années.

Les 385.376 femmes comprises dans l'enquête ont indiqué 1.548.073 enfants, soit 4 par femme. Si on admet que les 17.712 n'avaient pas d'enfants, la

moyenne tombe à 3,8. Cette moyenne importe peu puisqu'elle ne distingue pas la durée du mariage ni l'âge de la femme au mariage (16-46 ans).

Le nombre des enfants par mariage ayant duré 33 ans et plus, donc conclu en 1887 et antérieurement, est de beaucoup supérieur à celui que l'on trouve dans les mariages de 30 à 33 ans de durée. Le tableau C (p. 5*) montre que l'influence de la durée du mariage sur le nombre des enfants est différente à la campagne et à la ville. Le nombre moyen d'enfants est dans les villes plus petit qu'à la campagne pour toute durée, mais au début la différence est petite; elle s'élève à 1 naissance pour 19 ans de durée; pour les mariages d'une durée supérieure, elle diminue et tombe à 1/2 naissance. Pour donner 3 enfants il faut une durée de 9 ans à la campagne et de 13 ans à la ville. Pour 4 enfants, il faut 13 ans à la campagne et 19 à la ville.

Ces moyennes sont calculées sans comprendre les ménages qui n'ont pas déclaré leur nombre d'enfants. Si on les compte comme sans enfants, la moyenne baisse un peu plus en ville qu'à la campagne.

Que la femme se soit mariée tôt ou tard, la durée du mariage accroît le nombre des enfants, mais plus dans le premier cas. Dans les premières années du mariage, la différence n'est pas grande entre les femmes d'âge différent, mais pour les années suivantes la différence s'accroît.

L'influence de l'âge au mariage sur la fécondité s'observe dans les mariages pour lesquels la période de fécondité est terminée. Si l'on prend les femmes ayant juste 50 ans en 1920, les chiffres sont trop petits et soumis au hasard, les unes se sont mariées à 18-19 ans, soit en 1888, les autres à 44 ou 45 ans, en 1914.

Si la femme étant âgée de 20 à 27 ans, le mariage est retardé de 2 ans, il donne de ce fait 60 à 70 enfants de moins par 100 mariages. La fécondité est moindre avec l'âge et la période de fécondité est plus longue pour celles qui se marient plus jeunes.

Le nombre d'enfants par année de durée de mariages en âge de fécondité ne baisse beaucoup qu'après 35 ans.

(A suivre,)

Jean BOURDON.